

20 mai
2014

L'avis du Sgen-CFDT

CIRCULAIRE RASED : 2^e RÉUNION DE TRAVAIL

Le Sgen-CFDT a participé à la deuxième réunion du groupe de travail RASED issu des GT-métiers ministériels*. Cette réunion était consacrée à l'examen d'une nouvelle proposition de circulaire concernant les missions des RASED.

La circulaire proposée a été totalement remaniée en tenant compte des remarques faites à l'occasion de la première réunion. Les conclusions du GT ministériel consacré au RASED ont été intégrées. De manière générale, le texte correspond davantage à nos demandes tant sur sa structuration que sur la clarté des missions.

Cependant le Sgen-CFDT est intervenu pour que :

- la dénomination « psychologue scolaire », même si elle est maintenue pour des raisons réglementaires, n'empêche pas les discussions promises lors des groupes de travail de décembre 2013 ;
- la possibilité d'intervenir dans une seule école figure explicitement dans la circulaire ;
- les critères de choix de l'IEN pour les interventions apparaissent clairement ;
- les différents projets tant au niveau de la circonscription, du réseau ou de l'école qu'au niveau de l'élève (PPRE, PAS, PPS...) s'articulent pour éviter aux collègues l'accumulation et la redondance d'écriture de dossiers ;
- le rôle des parents, la place de la maternelle et la mission de prévention soient renforcés et clairement définis.

Au-delà, les modalités de fonctionnement ne sont pas suffisamment précisées. La place de la demande d'aide, la manière de l'étudier, les réunions de synthèse, l'information des collègues des classes, la place du projet d'aide ne sont pas assez explicites.

Le Sgen-CFDT souhaite que cette circulaire soit plus structurante, tout en donnant des marges aux équipes.

Le pilotage et l'évaluation du dispositif sont confiés à l'IEN. **Le Sgen-CFDT a demandé que les modalités d'évaluation soit clarifiées. La circulaire doit faire explicitement référence à l'élaboration collective du projet de réseau.**

Même si le RASED n'a pas réglementairement compétence dans le champ du handicap, pour le Sgen-CFDT la circulaire doit réaffirmer que la totalité des professionnels en charge de l'école soit partie prenante dans l'application pleine et entière de la loi de 2005. En ce sens, le RASED a toute sa place pour donner un éclairage et des aides aux collègues et aux élèves confrontés aux difficultés de l'inclusion.

* Cf. compte-rendu de la 1^{re} réunion : http://www.cfdt.fr/portail/sgen/metier/enseignants-du-premier-degre/groupe-de-travail-rased-la-suite-srv1_205846

Ce qui a été acté
par le ministère
en séance

Les missions des différents acteurs du RASED (E, G et psychologues) n'apparaissaient pas de manière équivalente dans la présentation de la circulaire.

Le Sgen-CFDT est intervenu pour qu'un chapeau général sur les missions des réseaux soit rajouté. De même, les modalités de fonctionnement des deux spécialités E et G doivent être en cohérence pour une plus grande lisibilité : affectation administrative dans une école, rattachement au RASED, action décidée collectivement avec un IEN informé du fonctionnement mais qui ne soit pas uniquement un donneur d'ordre, notamment pour le maître G. **Pour le Sgen-CFDT**, le maître G ne doit pas se spécialiser en « pompier des situations extrêmes ». Par ailleurs, les actions de prévention, notamment grâce aux interventions en maternelle, doivent être précisées.

Les missions ne font plus référence de manière explicite aux options E et G. Cette absence avait été actée lors de la première réunion afin de laisser la porte ouverte à l'évolution de la formation spécialisée et de ses contenus par option. La formulation devra être revue afin de ne pas laisser croire qu'une fusion des options est envisagée, ce qui a été réaffirmé avec la plus grande fermeté par la DGESCO.

- Réorganiser l'architecture générale du texte : partir du pôle ressource et définir les missions de chacun dans le cadre du RASED.
- Faire référence au RASED, et non au réseau.
- Reformuler la définition des difficultés comme persistantes.
- Distinguer plus nettement les spécialités.
- Tenir compte du GT en cours sur les psychologues pour définir leurs missions hors RASED dans une nouvelle circulaire.
- Rechercher des convergences pour le pilotage de l'IEN.
- Reprendre la formulation garantissant les frais de déplacement.
- Faire davantage référence aux parents.
- Conserver l'appellation « école primaire ».
- Maintenir l'idée de liaison avec la 6^e dans le cadre du cycle de consolidation.
- Ne pas verrouiller les procédures pour ne pas alourdir la charge de travail.
- Garder l'idée de l'enseignant spécialisé ressource.
- Réécrire le chapitre concernant les obligations de service (ORS) en lien avec la DGRH et le cabinet.

**La prochaine réunion du groupe de travail RASED aura lieu
le 11 juin 2014 au ministère.**

**Le Sgen-CFDT veillera à ce que les éléments retenus soient bien
présents dans la nouvelle version et avancera à nouveau ses
revendications.**



sgen.cfdt.fr

